

Contacts presse : Stéphanie Lafarge - Amélie Mahé

02 40 68 00 78 02 40 68 04 71

[stephanie.lafarge@mairie-thouare.fr](mailto:stephanie.lafarge@mairie-thouare.fr)

[amelie.mahe@mairie-thouare.fr](mailto:amelie.mahe@mairie-thouare.fr)

Thouaré-sur-Loire le 18/12/2018

## Conseil Municipal du 17 décembre 2018

Le Conseil Municipal de la Ville s'est tenu le lundi 17 décembre, salle du conseil en mairie. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour, parmi lesquels :

### Projet du centre-ville : aménagement de la place centrale

Un projet de requalification du centre-ville a été lancé depuis plusieurs années par la commune et Nantes Métropole. Les élus ont approuvé le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle pour les aménagements extérieurs de la place centrale, à 1,4 million d'euros TTC dont 200 000 € TTC à la charge de la Ville.

Initialement, cette opération comprenait la construction de 4 bâtiments et d'une place centrale. À ce jour, 3 immeubles d'habitations sont déjà sortis de terre et les travaux de la résidence seniors débiteront prochainement. Des parkings et aménagements végétalisés, des cheminements piéton, une aire de jeux ainsi que des bornes électriques pour accueillir des commerçants ou recharger les véhicules équipés viendront finaliser ce projet afin d'en faire un véritable lieu de vie et de rencontres pour les Thouaréens. « Une étude a montré que les habitants souhaitaient retrouver une place centrale pour profiter pleinement de leur centre-ville. C'est pourquoi nous avons travaillé le projet avec Nantes Métropole afin d'offrir aux Thouaréens une surface d'espace public plus grande que sur le projet initial de 2013. Nous avons également négocié la réduction du nombre d'étages de la résidence seniors passé de 4 à 3 niveaux, pour une meilleure harmonisation dans le paysage. Enfin, le stationnement étant également une des préoccupations des habitants, ce nouvel espace en centre-ville sera facilement accessible avec la réalisation de parkings aériens et sous-terrains pour la résidence seniors » a expliqué Monsieur le Maire Serge Mounier. Après une consultation des entreprises prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, les travaux devraient débiter en octobre 2019 pour une durée d'environ 8 mois.

### Intervention de Mme Cécile Heurtin, adjointe déléguée aux Finances et aux Services généraux

Lors de la séance du Conseil Municipal, Mme Heurtin a pris la parole afin de répondre à une interrogation concernant l'organisation des dernières réunions des Conseils de quartiers au mois d'octobre dernier. « Je me permets de revenir sur ce que j'ai pu lire dans l'Echo et qui m'a réellement interpellée... On nous accuse de donner des informations fausses et partisans. Mais qu'en est-il de ceux qui écrivent que les réunions de quartiers sont financées avec les impôts des Thouaréens car du personnel municipal y assiste ? Je tiens à préciser qu'il s'agissait uniquement de cadres de la collectivité et qu'à ce titre, comme tout le monde le sait bien, les cadres du public comme ceux du privé par ailleurs, ne bénéficient pas d'heures supplémentaires ou de récupération, cela fait partie intégrante de leurs missions et donc cela n'engendre aucun coût supplémentaire pour les Thouaréens...